

Lettre au journal LE MONDE

Suite à la publication par le journal LE MONDE du 18 mars 2021 d'un article sur les viols qui auraient été commis par des militaires français durant la guerre d'Algérie, abondamment illustré de détails aussi complaisants que nauséabonds et malsains, destinés à provoquer un sentiment de honte et de compassion, le président de SOLDIS a souhaité rappeler à ce journal un autre drame, toujours passé sous silence, qui concerne aussi des militaires français: celui de la disparition de plusieurs centaines d'entre eux. Il a écrit à ce sujet la lettre ci-dessous, qui a été également adressé pour information à Mme la Ministre des Armées et Mme DARRIEUSSECQ, ainsi qu'au chef d'état-major des armées et au chef de l'état-major particulier du Président de la République.

Cette lettre a également été largement diffusée sur Internet par les amis de SOLDIS et diverses associations. Elle n'a reçu aucune réponse de la part du journal... qui prépare peut-être un article sur ce sujet.

Monsieur le Directeur,

Je viens de prendre connaissance de l'article publié, sous la signature de Mme Florence BEAUGE, dans votre édition du Journal LE MONDE du jeudi 18 mars 2021.

Cette lecture évoque en moi un autre tabou, glissé sous le tapis depuis près de 60 ans et qui ne devrait pas manquer d'éveiller également la compassion de l'auteur et de vos lecteurs : celui des militaires et des civils portés disparus durant la guerre d'Algérie, y compris après le « cessez-le-feu », et dont les corps n'ont jamais été rendus à leurs familles.

En tant que président de l'Association pour la mémoire des militaires portés disparus en Algérie (SOLDIS ALGERIE), je souhaite porter à votre connaissance une autre souffrance toujours vivace, mais malheureusement ignorée des médias : celle des familles et des amis de ces disparus dont on ne sait ce qu'ils sont devenus. Seuls de rares témoignages de quelques-uns, libérés ou évadés durant la guerre, permettent de mesurer le calvaire de ces hommes et femmes après qu'ils ont été capturés ou enlevés. Et l'on imagine aisément leur sort en examinant les photos des quelques corps parfois retrouvés, atrocement mutilés, défigurés, meurtris et abandonnés aux bêtes sauvages.

Dans ce douloureux cortège, je pourrais vous présenter le cas de tel ou tel, promené de douar en douar et livré à la vindicte des foules (elles-mêmes agissant sous la menace) pour être finalement « exécuté » en étant, par exemple, pendu par les pieds à un arbre.

Je pourrais aussi évoquer la mémoire de cette épouse de gendarme, enlevée avec ses deux très jeunes enfants alors qu'elle circulait en voiture avec son mari, au lendemain des accords d'Evian, et dont on a retrouvé le corps dépecé, à côté de ses enfants au crâne fracassé.

Je pourrais évoquer le cas de ce sous-officier, à Oran, préparant son déménagement, le 5 juillet 1962, enlevé sous les yeux de sa fille de 15 ans, elle-même poursuivie par une foule en furie et n'échappant que de peu à un sort que l'on devine.

Je pourrais évoquer le cas de cette assistance sociale militaire, enlevée alors qu'elle se rendait dans un village et que l'on n'a jamais revue...

Je pourrais évoquer le cas de ce jeune médecin militaire, enlevé dans une embuscade alors qu'il revenait, sans escorte, d'un village dans la montagne, où il avait porté assistance à quelques familles.

Je pourrais évoquer aussi le cas de ces nombreux militaires français de souche nord-africaine, servant loyalement la France, parce qu'ils étaient Français et obéissaient aux ordres de leur gouvernement, en-

Dans le même ordre d'idées, les harkis sont présentés dans une catégorie hybride, ni française ni algérienne, qui témoigne d'un classement peu scientifique.

Le président de SOLDIS a également souligné les contraintes excessives apportées par la mesure prise depuis le 1^{er} janvier 2020, imposant avant toute communication la déclassification matérielle des documents classifiés, ce qui entraîne un gros investissement en temps et en personnels pour les services concernés et pour les chercheurs et crée une situation d'autant plus paradoxale que la plupart de ces documents étaient librement communicables l'année précédente...

Mesure qui, en outre, ne semble guère cohérente avec la volonté (et l'annonce) de l'ouverture de ces mêmes archives par le président de la République.

Le dossier des harkis fut ensuite présenté par M. Abderrahmen MOUMEN, chargé de mission à l'ONACVG, qui dressa un état des lieux de la recherche.

Puis, **pour les disparus civils**, M. Jean-Jacques JORDI prit ensuite la parole pour présenter l'état des travaux qu'il a effectués, en présentant notamment le fonds du Service Central des Rapatriés, aujourd'hui en cours de reclassement et de stockage, ce qui limite les possibilités d'accès. A cette occasion, Mme DUCOS-ADER, présidente du GRFDA, compléta cette intervention en rappelant les travaux effectués depuis de nombreuses années. Apportant avec une grande dignité son témoignage personnel de veuve d'un disparu civil, elle suscita une vive émotion qui ne laissa aucun auditeur indifférent.

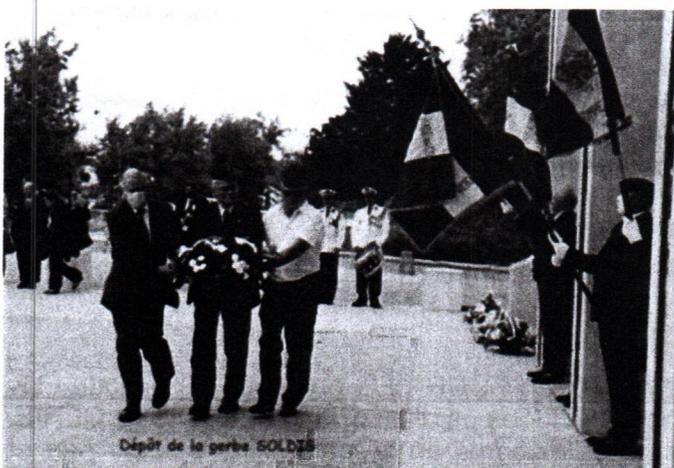
La journée s'est achevée sur une intervention de M. Jacques FREMEAUX, professeur émérite à l'Université de la Sorbonne.

En conclusion, en mettant autour d'une même table les représentants de toutes les catégories de disparus, cette journée a permis de ne pas laisser le champ libre aux seuls militants d'une cause et de faire entendre, dans un débat habituellement biaisé, la voix des disparus civils, des militaires portés disparus et des harkis disparus.

Si cette journée n'a pas apporté de grandes nouveautés à ceux qui oeuvrent depuis de nombreuses années sur le douloureux dossier des disparus, elle a eu le grand mérite d'une part de faire apparaître publiquement le problème des disparus et d'autre part, de sensibiliser les archivistes à la perception des familles et des amis des disparus en leur faisant prendre conscience que, derrière les documents qu'ils conservent, se cachent des hommes et des femmes qui vivent toujours dans le souvenir de leurs proches, les associations jouant le rôle d'interface entre public et archivistes, qui peuvent ainsi trouver un sens à leur travail.

Souhaitons que ce sens soit le plus objectif possible, loin des polémiques et des gesticulations politiques qui ont déjà fait suffisamment de mal à ceux qui en ont été les victimes, quelle que soit la nature de leur engagement durant la guerre d'Algérie.

Souhaitons également que l'exemple donné par les Archives de France débouche rapidement sur l'ouverture des archives algériennes ou bien que, en Algérie, une démarche soit entreprise, par des associations, comme c'est le cas en France, pour lever le voile sur des dossiers concernant les pertes de l'adversaire.



Le 5 juillet 2021, SOLDIS s'est associée à la cérémonie organisée par le GRFDA, la MAFA et l'AN-FANOMA au monument du Quai Branly.

En l'absence du président, empêché, la gerbe de SOLDIS a été déposée par 3 membres de notre association (de g. à d.):

- **M. Dominique HENNERICK**, vice-pdt de l'UNP
- **le colonel Pierre JACOB**, de la promotion de St-Cyr « Serment de 14 »
- **M. Jean-Pierre DECOURTIL**, président de l'Amicale du 8ème Zouaves

Les participants ont observé avec satisfaction que, pour la première fois, une gerbe a été déposée au nom du Président de la République, par Mme PEAUCELLE-DELELIS, directrice de l'ONACVG.